

# PRESERVATION DU FONCIER AGRICOLE

## *Présentation de la Zone Agricole Protégée de Châteauneuf-sur-Isère*

**Philippe PATOUILLARD**

Maire de Châteauneuf-sur-Isère

**Campagne**

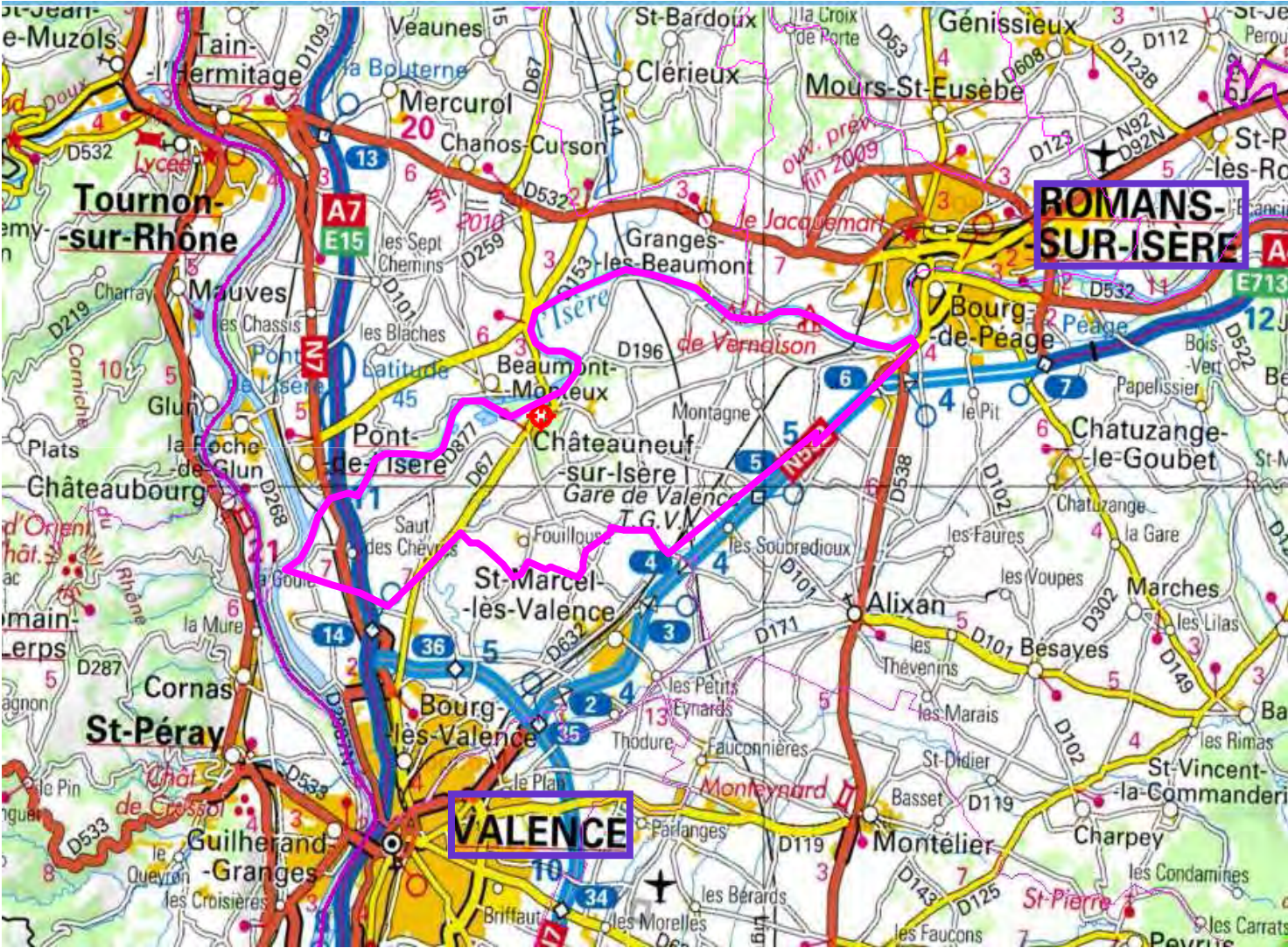
**Relations**

**Ville**



**Rhône-Alpes** Région

# Châteauneuf sur Isère



# Châteauneuf sur Isère

Superficie de la commune : 4557 Ha

Population : 3739 Habitants

# Châteauneuf sur Isère

Une agriculture vivante, dynamique et novatrice.

Surface agricole utilisée par les exploitations:  
environ 3500 Ha

Nombre de sièges d'exploitations:  
95 (*120 en 2000 et 160 en 1988*)

Nombre total d'actifs :  
500 (*équivalent temps plein*)



# Projet de mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP)

# Qu'est ce qu'une ZAP ?

Démarche et statut de protection juridique de zones agricoles dont la préservation présente un intérêt général en raison, soit de la qualité de leur production, soit de leur localisation géographique.



# Dans quel contexte s'inscrit le projet?

- Charte pour une meilleure prise en compte de l'agriculture dans la gestion du foncier et de l'urbanisme (30 novembre 2006)
- Le Schéma de Cohérence Territorial (arrêté préfectoral du 8 octobre 2009)
- Communauté d'agglomération « Valence Agglo-Sud Rhône-Alpes »
- Projet communauté d'agglomération romano-péagoise ou rattachement à la communauté d'agglomération « Valence Agglo-Sud Rhône-Alpes »
- Loi de modernisation agricole



# Les objectifs de la ZAP

- Soustraire de la pression foncière des terres agricoles menacées ou fragilisées par l'urbanisation,
- Mettre en valeur l'activité agricole,
- Affirmer les liens entre les espaces agricoles, naturels et urbains qui doivent être regardés comme complémentaires,
- L'adoption d'une ZAP constitue une reconnaissance intrinsèque de l'activité agricole.



BIENVENUE  
A LA FERME

**PRODUITS  
DE LA FERME**  
BIENVENUE A LA FERME

**FRUITS**

**LEGUMES**

**PLANTS**

# Nature juridique de la ZAP

- Servitude d'utilité publique.
- Elle n'implique l'adoption d'aucune réglementation supplémentaire.
- Les dispositions contenues dans le document d'urbanisme local (PLU) relatives aux zones agricoles et naturelles demeurent.

# Procédure

Diagnostic de territoire & Identification de la ZAP

Le Préfet sur proposition des communes établit un projet de délimitation et de classement

Élaboration du dossier

Accord du conseil municipal

Demande d'avis à la chambre d'agriculture, la CDOA et l'institut national de l'origine et de la qualité

Enquête publique

Adoption du projet par délibération du Conseil Municipal

Arrêté préfectoral classant la ZAP

Insertion de la servitude d'utilité publique dans les documents annexes du PLU

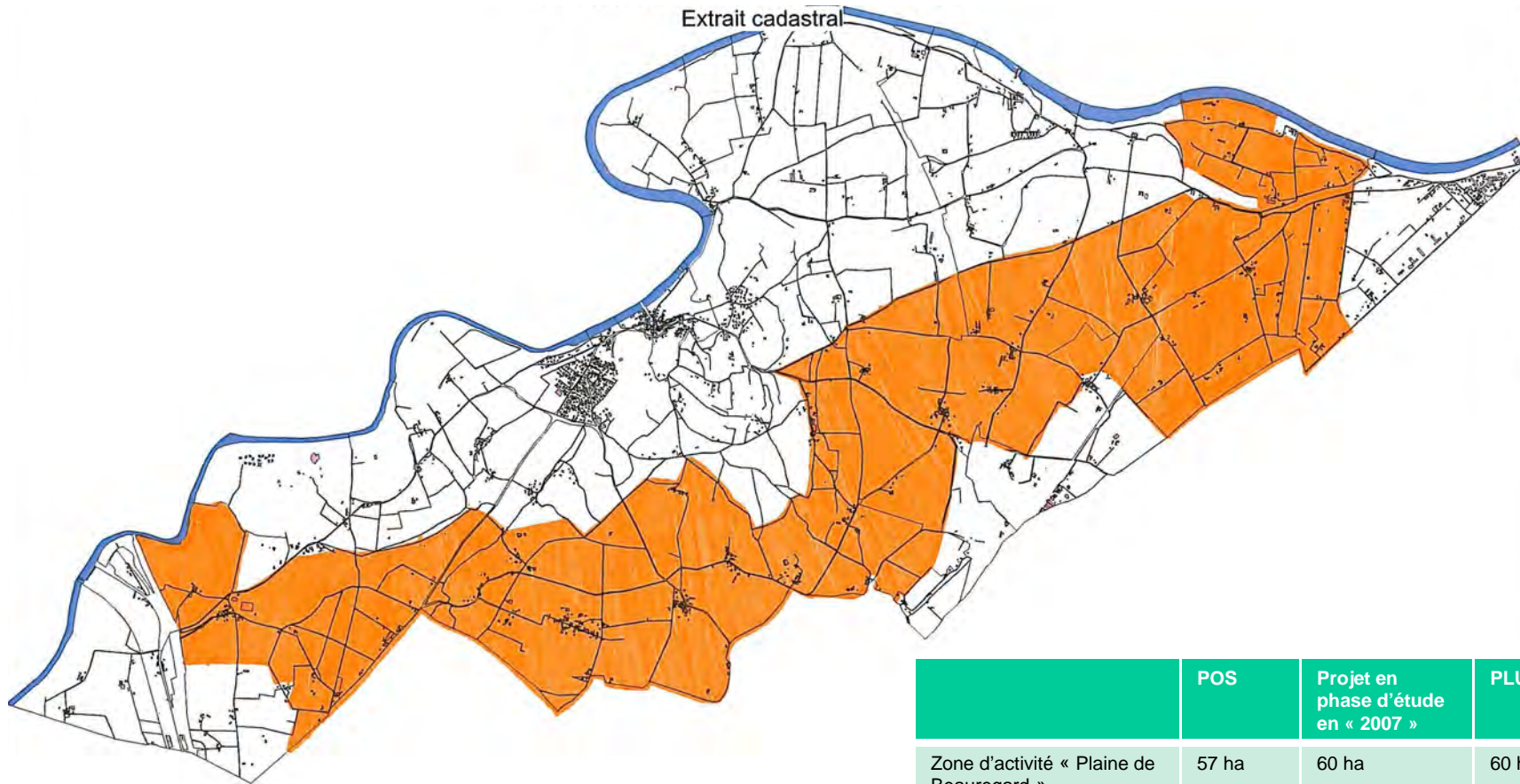
Pérennisation des terres agricoles situées dans le périmètre de la ZAP

Tout changement d'affectation ou de mode d'occupation du sol altérant le potentiel agronomique, biologique ou économique de la ZAP est soumis à l'obtention favorable de la CA et de la CDOA

# Les enjeux de la ZAP sur la commune

- Pérenniser les exploitations agricoles
- Sécuriser les investissements fait par les agriculteurs notamment les jeunes
- Développer une agriculture durable
- Répondre aux besoins d'une demande d'approvisionnement locale des particuliers et de la restauration collective
- Préserver un paysage agricole dans un contexte de pression urbaine

# Le projet de périmètre



	POS	Projet en phase d'étude en « 2007 »	PLU 2010
Zone d'activité « Plaine de Beauregard »	57 ha	60 ha	60 ha
Extension Rovaltain	65 ha	100 ha	72 ha
Zone activité « Axe 7 »	0 ha	190 ha	0 ha
Domaine touristique	26 ha	220 ha	71 ha
Extension des carrières	45 ha	187 ha	90 ha
<b>TOTAL</b>	<b>193 ha</b>	<b>757 ha</b>	<b>293 ha</b>
SAU (Evolution en %)	3500 ha	2936 ha -16%	3400 ha -3%

1803ha environ seront classés en ZAP

## Les projets sur Châteauneuf sur Isère:

	POS	Projet en phase d'étude en « 2007 »	PLU 2010
Zone d'activité « Plaine de Beauregard »	57 ha	60 ha	60 ha
Extension Rovaltain	65 ha	100 ha	72 ha
Zone activité « Axe 7 »	0 ha	190 ha	0 ha
Domaine touristique	26 ha	220 ha	71 ha
Extension des carrières	45 ha	187 ha	90 ha
<b>TOTAL</b>	<b>193 ha</b>	<b>757 ha</b>	<b>293 ha</b>
SAU ( <i>Evolution en %</i> )	3500 ha	2936 ha -16%	3400 ha -3%



*Merci de votre attention*